

CR *Bromus grossus* DESF. – Brome volumineux – *Poaceae*

Synonymes: *Bromus secalinus* L. subsp. *multiflorus* SCHÜBLER ET MARTENS, *Bromus secalinus* L. subsp. *grossus* DC.



Description

Plante de 60-130 cm de haut. Feuilles larges de 5-10 mm, face supérieure pubescente de poils doux, face inférieure et gaine glabres ou pubérolentes. Panicle lâche, dressée ou penchée, de 5-20 cm de long. Rameaux pubescents, parfois légèrement décombants, à 1-2 épillets. Epillets de 18-35 mm de long, à 10-15 fleurs. Glume inférieure à 5 nervures, la supérieure à (7-)9 nervures. Glumelle externe longue de 10-12 mm et large d'environ 7 mm, souvent pubescente, un peu plus longue que l'interne, à bord hyalin de 0.7-1 mm nettement obtus. Floraison 6-7. Chromosomes $2n = 28$.

Espèces semblables: *Bromus secalinus* L. (b. faux seigle), gaines pubescentes, rameaux de la panicle glabres, dressés et rigides, épillets longs de 12-20 mm (sans les arêtes), à seulement 5-7 fleurs, glumelle externe de 7-9 mm, égale à l'interne ou plus courte, à bord hyalin aigu.

Ecologie et sociologie

Ce brome est un compagnon thermo-basophile de l'épeautre (*Triticum spelta* L.), mais il s'étend à d'autres champs de céréales et même à des zones rudérales. Aux Grisons on le connaît de pierriers filtrants sous climat chaud et sec.

Collinéenne à montagnarde, l'espèce allait en Suisse de 300 à 800 m d'altitude (de 95 à 910 m en Allemagne).

Bromus grossus est pratiquement cantonné aux *Centaurealia cyani* TX. 50: par exemple dans le *Caucalidion lappulae* TX. 50 du Jura souabe (D) et dans l'*Adonido-Delphinietum consolidae* BR.-BL. 49 (même Alliance) des vallées internes des Alpes.

Milieu naturel: 8.2.1.1

Valeurs indicatrices: F2R4N3H3D3L3T4K4.

Particularités de l'espèce

Ce thérophyte est une adventice typique. Actuellement il semble pouvoir se maintenir également dans diverses formations rudérales, au moins temporairement. Différents auteurs le considèrent comme une sous-espèce subsp. *multiflorus* ASCHERS du *Bromus secalinus*, espèce eurasiatique associée au seigle et plus rarement à d'autres céréales d'automne. On le confond souvent avec cette espèce et il a souvent passé inaperçu. Ces espèces montrent des adaptations frappantes à la coexistence avec la céréale: maintien du pouvoir de germination dans le stockage à sec pendant plusieurs années, germination en quelques jours, plantules capables d'hiverner, auto-fertilité importante, axes de la panicle assez coriaces retenant les semences qui sont ainsi quasi toutes moissonnées avec la céréale et se mélangent à son stock grainier, phénologie et cycle vital accordés à ceux de la céréale. L'espèce est facile à multiplier à partir de graines.

Distribution générale et menaces

Le brome volumineux peut être considéré comme un élément floristique médioeuropéen. D'après SMITH (1973) il semble être indigène principalement en Belgique, au Luxembourg, dans le nord-est de la France, plus rarement dans le sud de l'Allemagne (seulement Bade-Wurtemberg et Rhénanie-Palatinat), l'ouest de l'Autriche (douteux), la République Tchèque, le nord-est de l'Italie et isolément jusque dans les Abruzzes. Le transport des céréales l'aurait disséminé dans d'autres pays. Pour TUTIN et al. 1964 il ne serait indigène qu'en Belgique.

Stations les plus proches: Ardennes (F, B), régions de Karlsruhe, Freiburg i. Br. et Stuttgart,

haut Neckar, sud-ouest du Jura souabe (D), Vorarlberg (douteux, autrefois?) (A); Lombardie, Trentin-Haut Adige (I); partout dans les zones de culture actuelles de l'épeautre.

Menaces: L'espèce est classée mondialement comme gravement menacée (UICN 1998). Le progrès du triage des semences, l'amélioration des variétés céréalières, l'intensification de la culture (labour profond, herbicides, engrais) et l'abandon de l'épeautre pour d'autres céréales l'ont fait disparaître de grands secteurs de son aire. La carence de données ne permet pas de préciser le degré de menace dans certaines régions. Des populations secondaires inconnues ne sont pas à exclure.

Statut de protection

CH: Liste rouge; F; CB, EU/HFF.

Distribution et menaces en Suisse

On connaît des stations sur l'ensemble du Plateau, du Jura (stations isolées), dans les vallées à foehn du nord des Alpes (région de Coire, GR; région du Lac de Thoune, BE) ainsi qu'en Valais et au Tessin méridional. Pendant la dernière décennie l'espèce a encore été trouvée à Engollon (NE), Lenzbourg (AG), près de la gare de Langnau (BE) et Cham (ZG). A défaut de recensement exhaustif, on ne peut pas exclure des apparitions secondaires temporaires.

Menaces: Malgré la carence de données il faut considérer l'espèce comme menacée d'extinction, et pour les mêmes causes que dans le reste de l'Europe.

Evolution des populations: fort déclin et disparition de populations surtout pendant la première moitié du siècle; aujourd'hui carence de données, mais s'il y a des populations elles sont en tout cas fugaces.

Responsabilité

La responsabilité de la Suisse à l'échelle internationale est forte.

✉ Christoph Käsermann

Menaces (aussi sur des stations nouvelles ou potentielles)

- progrès du tri des semences, remplacement de l'épeautre par des céréales plus productives
- agriculture intensive (labour profond, fumure, herbicides)
- succession naturelle des associations rudérales, manque de possibilités de migration
- rareté des stations

Mesures

- établir et encourager la culture extensive de l'épeautre dans des zones chaudes de son ancienne aire de culture (p. ex. dans le cadre de la conservation des anciennes céréales dans des terrains marginaux); renoncer à la pureté des semences
- faible travail du sol, en surface; peu ou pas d'engrais; dose limitée d'herbicides, seulement en cas d'urgence
- laisser des terrains vagues assez vastes en zone industrielle, avec des stades de colonisation échelonnés; cahier des charges clair et conseils aux firmes qui accepteraient de telles zones
- créer des biotopes de substitution p. ex. le long des voies ferrées; informer le public de la valeur de surfaces «négligées»; si des populations sont retrouvées, cultures ex situ pour réintroductions; espèce proposée à la protection intégrale (OPN en révision)

Bibliographie

AMMANN, K. (1986): Die Bedeutung der Herbarien als Arbeitsinstrument der botanischen Taxonomie. Zur Stellung der organismischen Biologie heute. *Bot. Helv.* 96/1: 109-132.

FABRI, R. (1983): *Bromus grossus* s.l. et *B. secalinus* s.l. en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg. *Bull. Soc. Roy. Bot. Belgique* 116/2: 207-223.

HESS, H.E., E. LANDOLT & R. HIRZEL (1976-1980): *Flora der Schweiz und angrenzender Gebiete*. 3 vols, 2690 pp. 2. ed., Birkhäuser Verlag, Basel.

SMITH, P.M. (1973): Observations on some typical Brome grasses. *Watsonia* 9: 319-332.

TOURNAY, R. (1968): Le Brome des Ardennes *Bromus arduennensis* et ses proches *B. secalinus* et *B. grossus*. *Dumortiera* 38: 295-380.

CR *Bromus grossus* DESF. – Brome volumineux – Poaceae

JU 1	PL 2	AN 3	AIO 4	AIE 5	AS 6
CR	DD	CR	EX	EX	EX

F	D	FL	A	I
à surv.	1!/CR			

Monde	CH
E	CR/E

